



Comité de pilotage Natura 2000

Sous la présidence de Madame
Françoise DESCAMPS-CROSNIER

Vendredi 28 septembre 2012
Mairie de Saint-Martin-la-Garenne

Plan de la présentation

- *Introduction*
- Rappels sur le programme Natura 2000
- Le site Natura 2000 des Boucles de Moisson, de Guernes, et forêt de Rosny
- Point et actualité ornithologique
- L'Œdicnème criard en Île-de-France
- Bilan des MAEt
- Contrats Natura 2000 et autres démarches volontaires
- La Charte Natura 2000
- Le régime d'évaluation des incidences N2000
- Communication
- Programmation à venir

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Objectif :

→ Valoriser et préserver le patrimoine naturel en tenant compte des exigences et des activités socio-économiques du monde rural

Comment ?

Par la délimitation à l'échelle européenne d'un ensemble de sites reconnus pour leur valeur écologique
= Réseau NATURA 2000

Obligation de résultat :

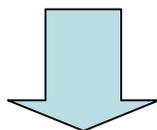
Maintien des espèces et des habitats dans un état de conservation favorable

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Deux directives européennes

La directive oiseaux (1979)

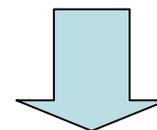
Protection des espèces d'oiseaux menacés ou vulnérables en Europe et de leurs habitats



ZPS = Zone de Protection Spéciale

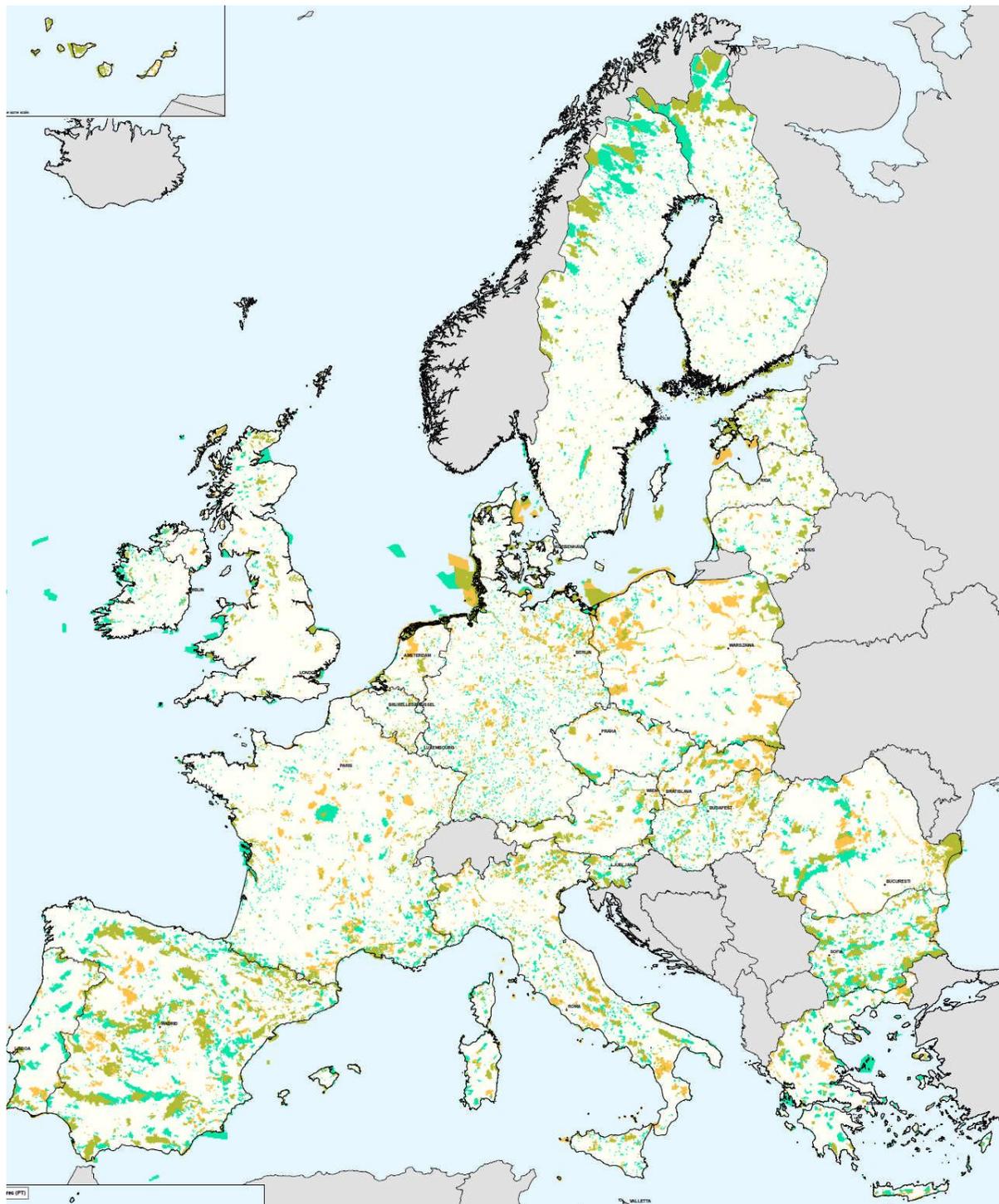
La directive habitat (1992)

Conservation des habitats naturels de la faune et de la flore



ZSC = Zone Spéciale de Conservation

ZPS + ZSC = Réseau Natura 2000



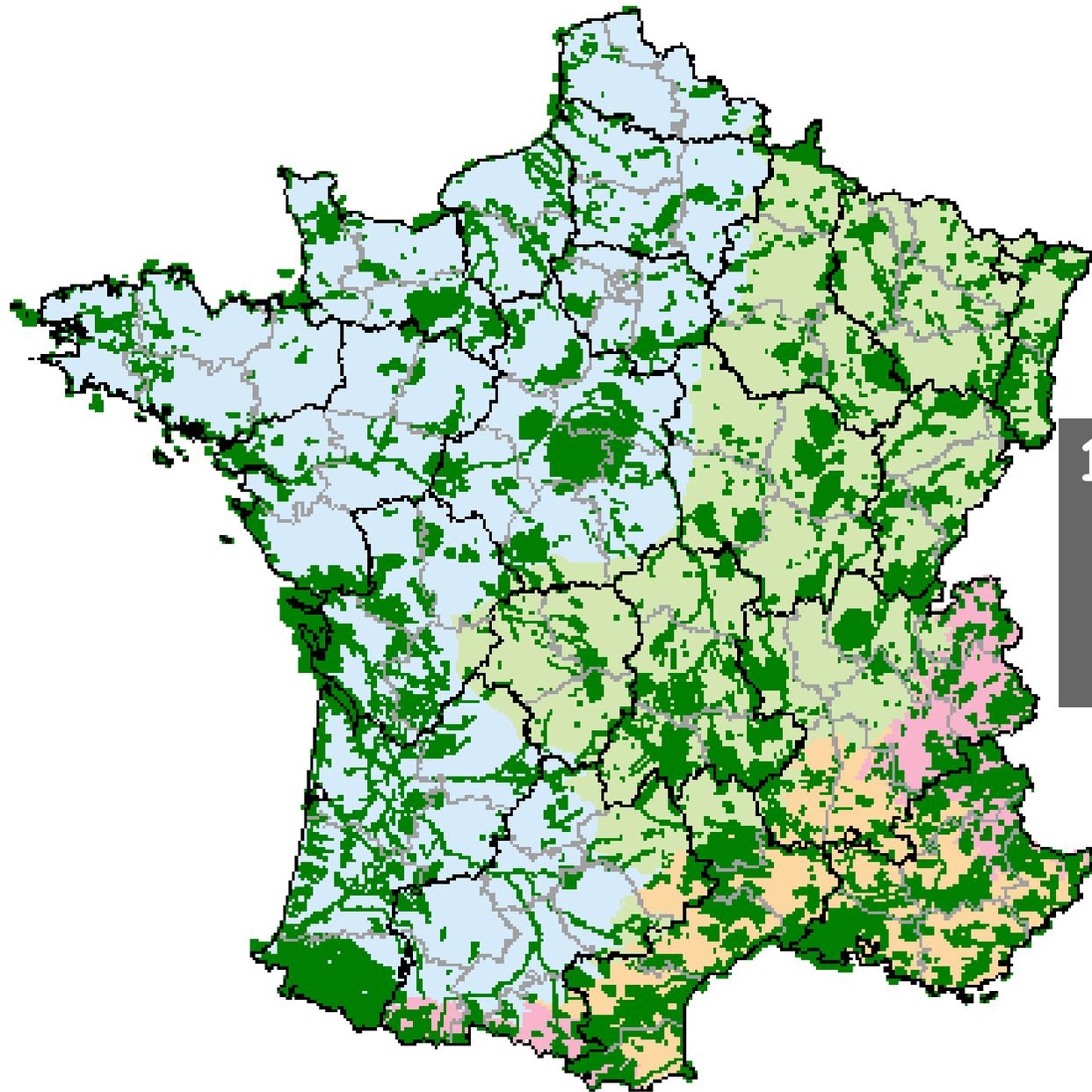
**20% du territoire
européen
est classé
Natura 2000**

Espagne : la vallée du Tajo et du Guadalquivir



le delta du Danube

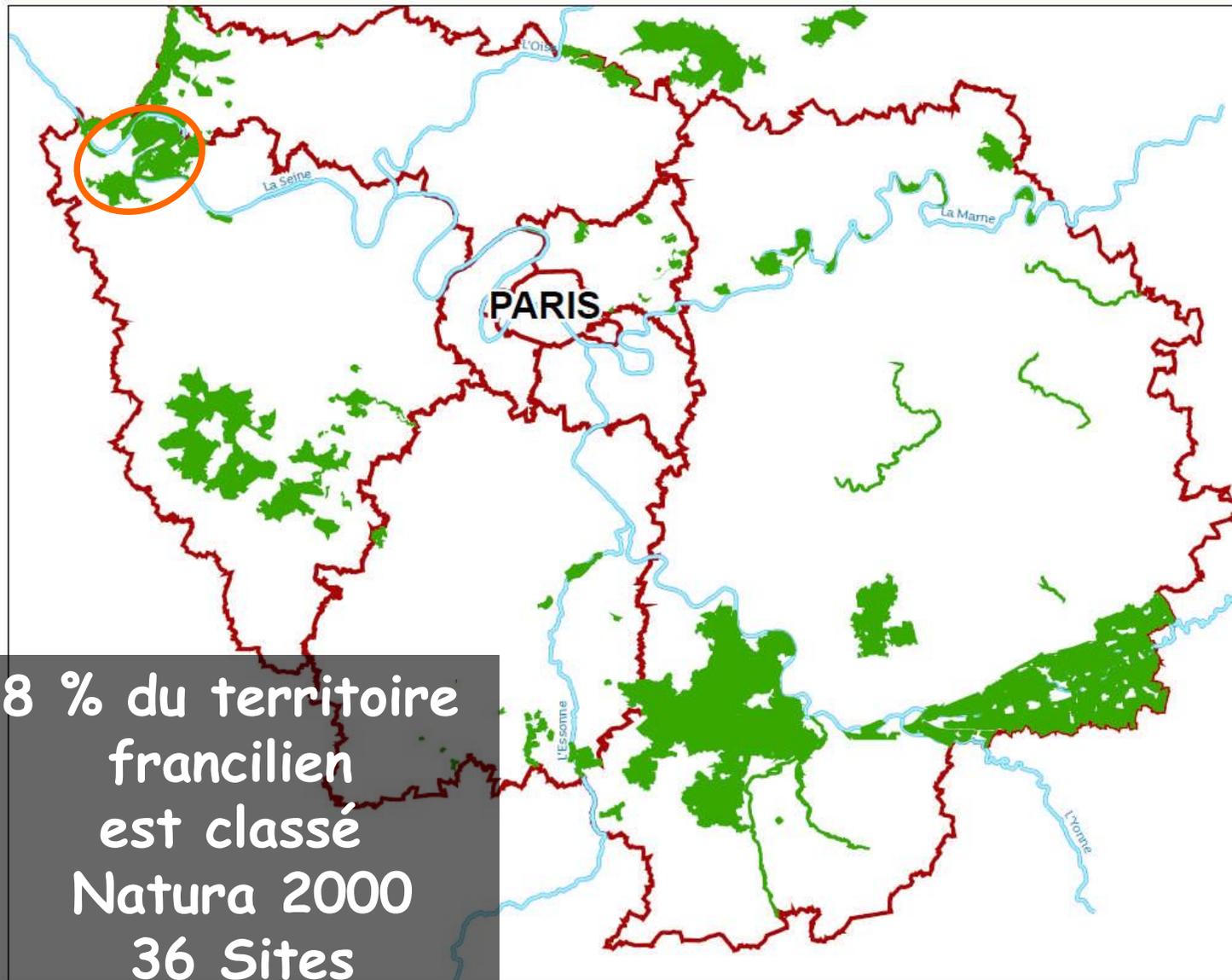




12% du territoire
français
est classé
Natura 2000

Source: Portail Natura 2000

Zones Natura 2000 en Île-de-France



Légende

- Zones Natura 2000
- Départements
- Cours d'eau



0 10 20 km



8 % du territoire francilien est classé Natura 2000
36 Sites

© AEV - Tous droits réservés
© IAURIF, Source IAURIF 2000
© DIREN, Source DIREN Ile-de-France 2006

08/01/2009



Mise en œuvre de NATURA 2000

Les outils

o Une démarche volontaire

2 outils sont mis à la disposition des propriétaires et des exploitants:

➤ Des contrats

➤ Une charte

➤ La concertation avec les gestionnaires et usagers

o Un régime réglementaire nouveau

➤ L'évaluation des incidences

Mise en œuvre de NATURA 2000 ? Déroulement de la démarche

Rédaction du Document d'objectifs



Animation et suivi

1

Etat des lieux

2

Analyse

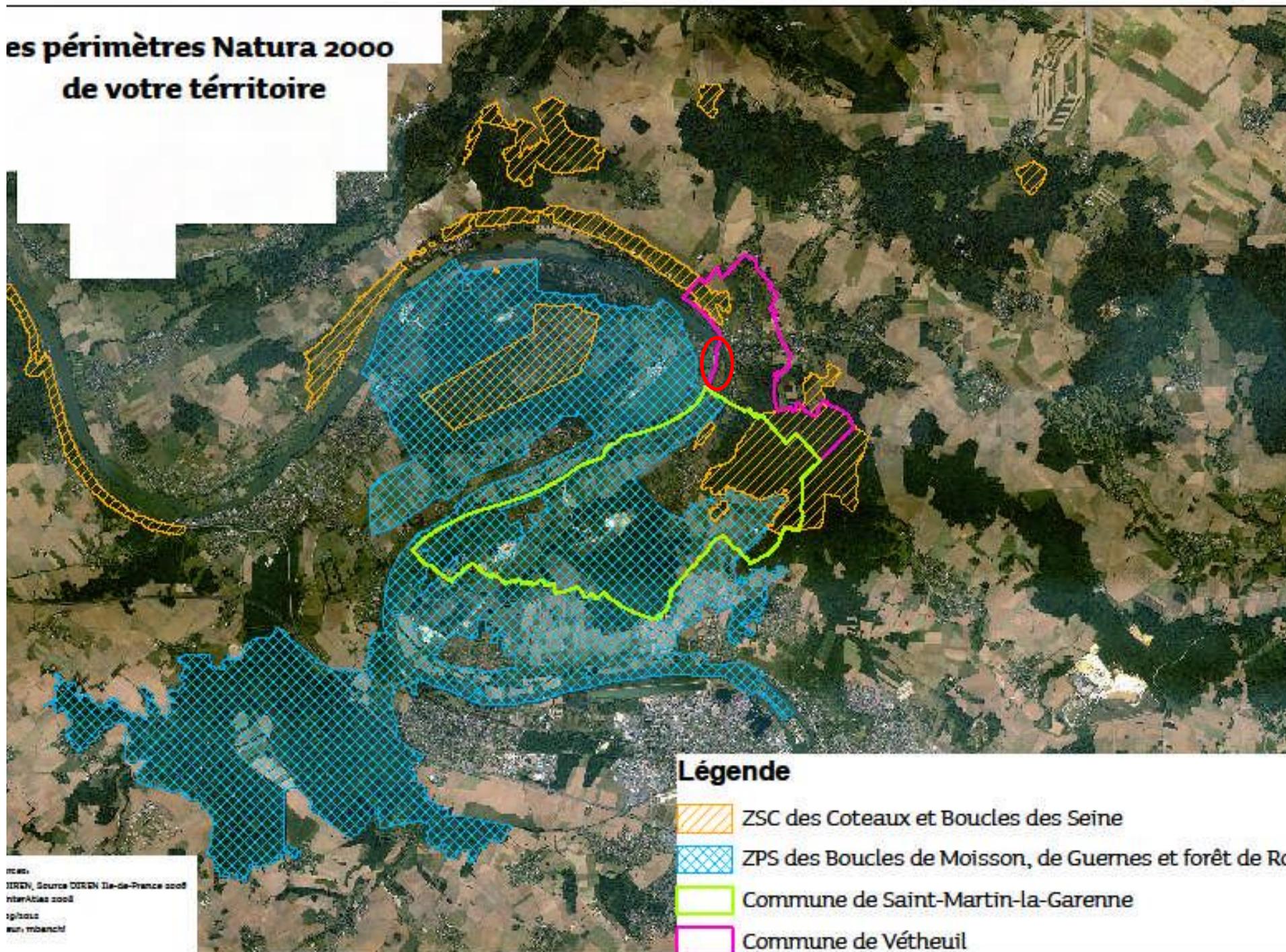
3

Elaboration de
mesures de gestion

validation par le
comité de pilotage et
approbation par le
préfet

Signature des
contrats de
gestion et de la
charte

es périmètres Natura 2000 de votre territoire



mes.
IREN, Source DREN Ile-de-France 2008
interActis 2008
19/03/2012
sur mibancif

Un patrimoine paysager riche



Une mosaïque de milieux et de paysages



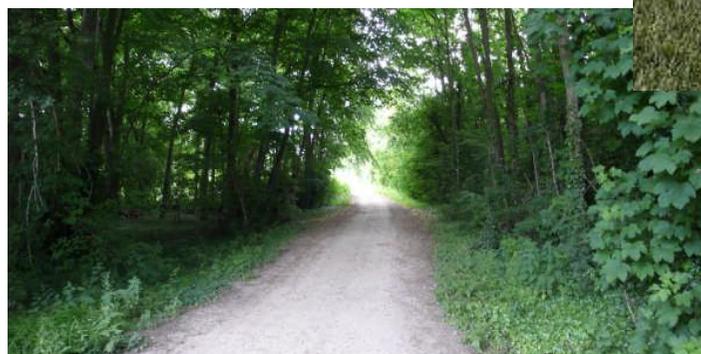
**Terres
agricoles**



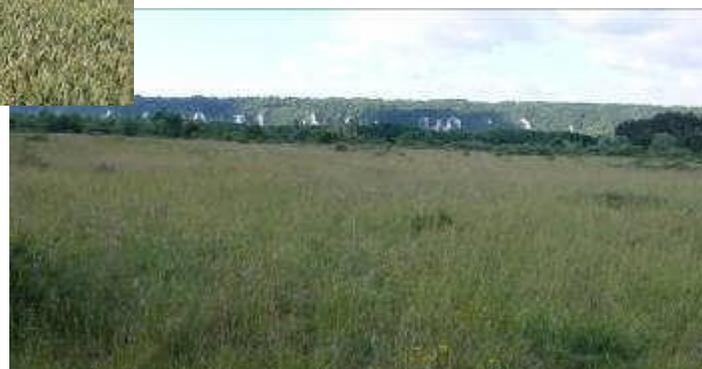
Forêts



**Plans
d'eau**



Landes



Une mosaïque de milieux

→ Support d'une diversité biologique exceptionnelle

Plus de 180 espèces d'oiseaux → Natura 2000

Les principales espèces d'oiseaux de la ZPS



Daniel Bernal

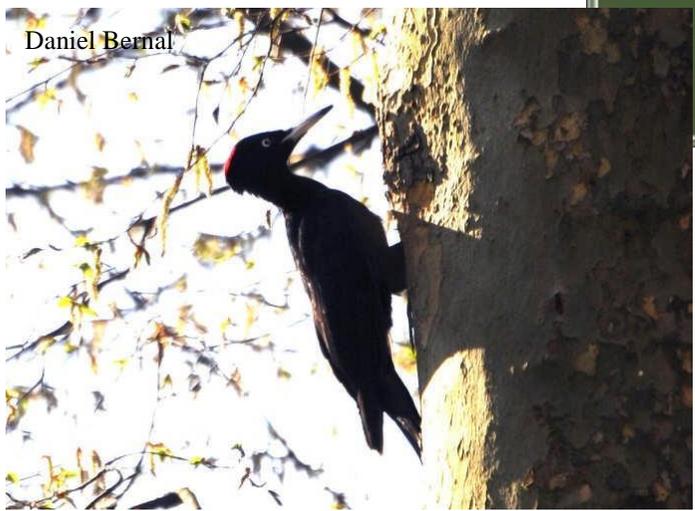
Sterne pierregarin



© Patrick Nivelle



Adrien Lambrecht



Daniel Bernal



AVEN Grand Voyeux

Œdicnème criard

Actualité ornithologique

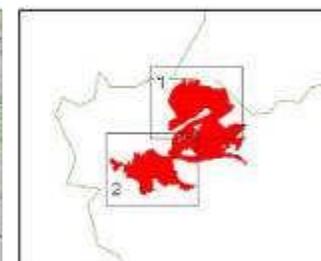
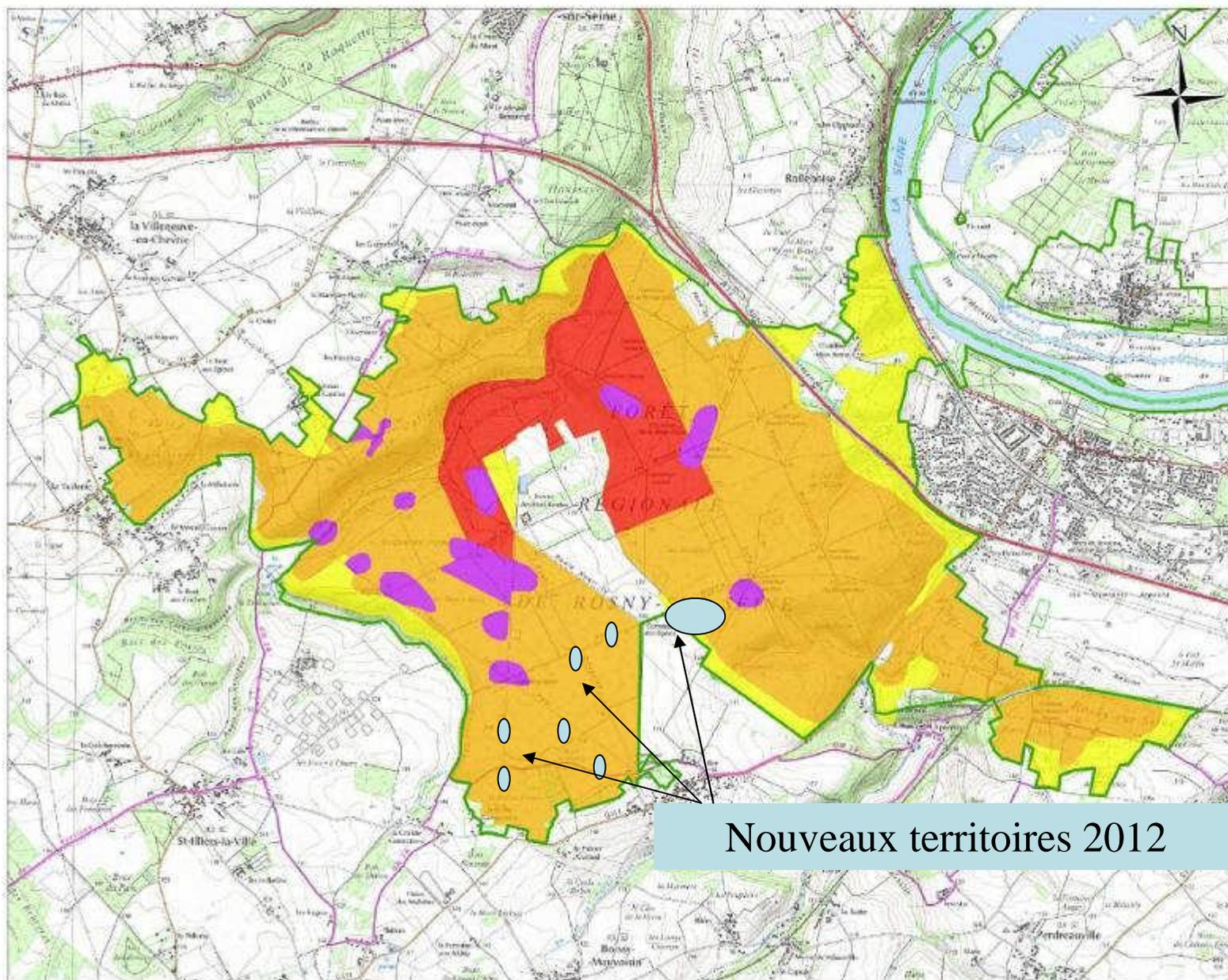
- 2009 état des lieux précis des espèces présentes sur la ZPS,
- Suivis,
- Faits marquants 2011/2012:
 - Extension du territoire du Pic mar, Pic noir discret,
 - Hivernage de 2 Œdicnèmes à Flicourt,
 - Observations inédites: Pélican, Balbuzard, Circaète
- 2013: nouvelle étude de recensement de l'avifaune dans la ZPS en projet (si financements)

Le point complet sur l'Ædicnème criard

- Par Gérard BAUDOIN, Ornithologue

HABITATS DU PIC MAR

Planche 2/2 : Forêt de Rosny



Localisation en Ile-de-France

Légende

ZPS FR1112012 "Boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny"

- Territoires de reproduction
- Actuel (2009)
 - Récemment (2004-2008)
 - Habitat favorable
 - Habitat potentiel

0 1 500 m

Nouveaux territoires 2012

L'Œdicnème criard en Ile-de-France

Présentation par B. LELAURE

L'Œdicnème criard en Île-de-France



Gérard Baudoin, Gaëtan Rey, Benoît Lelaure

L'Œdicnème criard en Île-de-France : Effectifs

- 160 à 213 couples en Île-de-France (2,1 % de la pop française)
- 4 noyaux principaux (voir carte)
- des connexions avec les populations environnantes ?

L'Oedicnème criard en Ile-de-France

Légende

Nombre de couples



— Fleuve

□ Départements



0 10 20 Kilomètres

Sources:

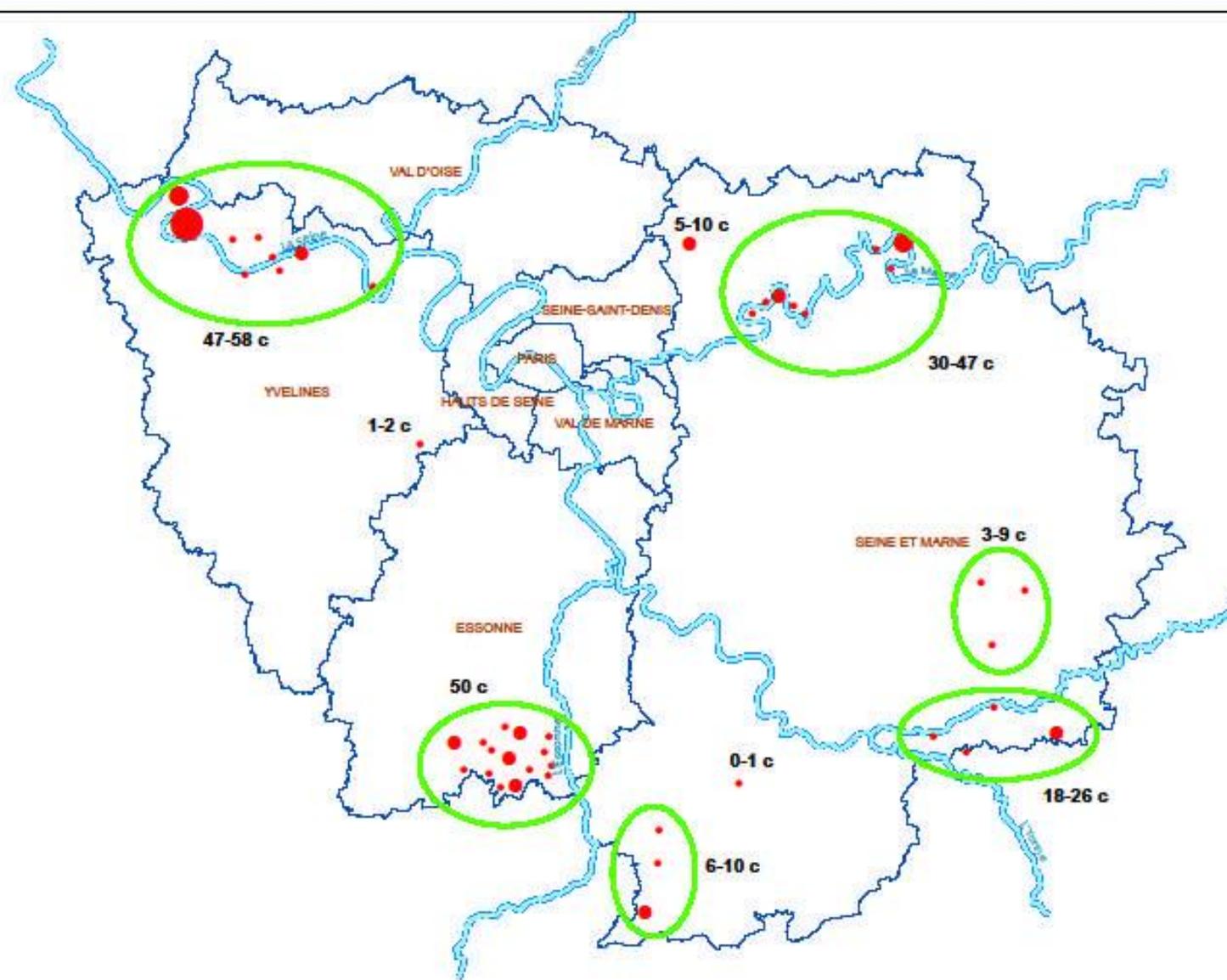
- AEV
- IAURIF, Source IAURIF 2000
- IGN BDCARTHAGE 2008

Sources :

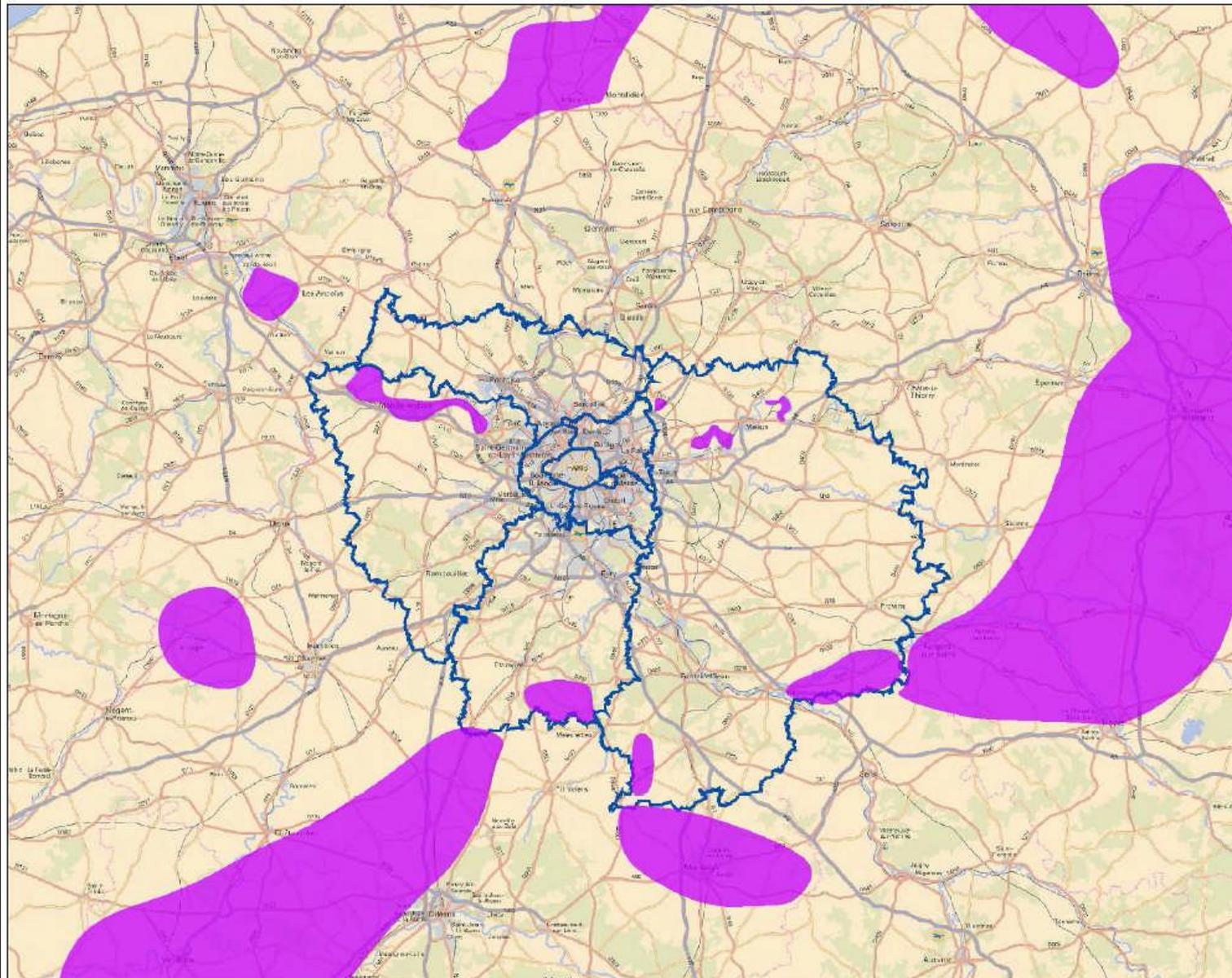
Gérard BAUDOIN, Yves DAVID,
Jérôme GUILLOSSOU,
David LALOI, Christian LETOURNEAU,
Olivier PATRIMONIO,
Jean-Philippe SIBLET et
Gilles TOURATIER, Benoit LELAURE,
Gaetan REY,
Ecosphere,
Agence Espaces verts, ANVL,
Aéroports de Paris, CORIF,
DRIEE Île-de-France,
Natur'Essonne, Lafarge-Granulats

25/05/2009

auteur: B.Lelaure



L'Oedicnème criard autour de l'Ile-de-France



Légende

-  Départements
-  Noyaux de population



0 10 20 Kilomètres

sources:

- © AEV
- © IAURIF
- Enquêtes : G. Baudoin, G. Rey, CORIF,
- J. Savry, DIREN, Natur'Essonne, ANVL
- © Malvaud

L'Œdicnème criard en Île-de-France : habitats

- 60 % de la population se reproduit dans les zones agricoles
- 40% de la population utilise des milieux artificialisés (carrières principalement)
- Souvent à proximité de zones urbanisées

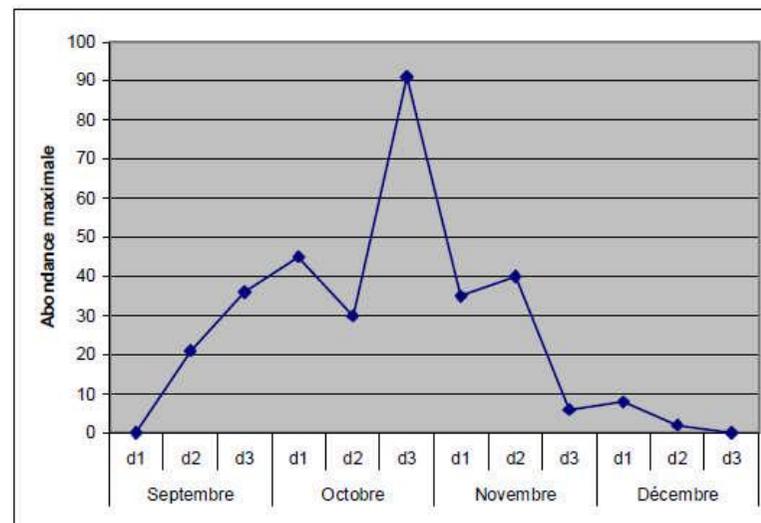




Territoires utilisés par l'œdicnème en tissu urbain dense

L'Œdicnème criard en Île-de-France : Migration et regroupement post-nuptiaux

- Dates extrêmes : 1 mars – 15 décembre
- 7 sites de rassemblements connus; jusqu'à 440 individus dénombrés



Evolution des effectifs d'un rassemblement post-nuptial identifié sur la commune de Gironville-sur-Essonne (91) en 2008 (REY G. & al, 2009, NaturEssonne)

L'Œdicnème criard en Île-de-France : Mesure de protection

- 1/3 de la population régionale est située dans une zone Natura 2000
- Mise en place de MAE
- Disparition de certains milieux artificiels
- Des tendances difficiles à évaluer

Merci pour votre attention

Bilan des MAEt contractualisées

- = Contrats Natura 2000 en zone agricole
- Destinées aux agriculteurs exploitant des terres dans le périmètre de la ZPS
- Subvention pour la mise en place ou le maintien de pratiques favorables aux espèces d'oiseaux
 - Objectif de maintien de l'état de conservation

-> Spécificité des boucles à préserver: mosaïque actuelle de culture/gel/prairies/bois



Bilan des MAEt contractualisées

Territoire MAE Natura 2000 des Boucles de Moisson et de Guernes

Bilan de engagements



Légende

- Zone_Natura_2000_ZPS_Boucles_de_Moisson
- Parcelles MAEt



Bilan des MAEt contractualisées

Les chiffres clés:

- Surfaces engagées depuis 2010: 91,9 ha
- 7 % de la SAU de la ZPS
- 7 agriculteurs
- 103 000 euros de financements

Principales mesures:

- Gestion extensive des prairies,
- Création et gestion extensive de prairies,
- Amélioration du gel
- Création et entretien de bandes enherbées
- Création de couverts d'intérêt avifaunistique et pour l'Œdicnème criard
- Gestion pastorale



Adrien Lambrecht

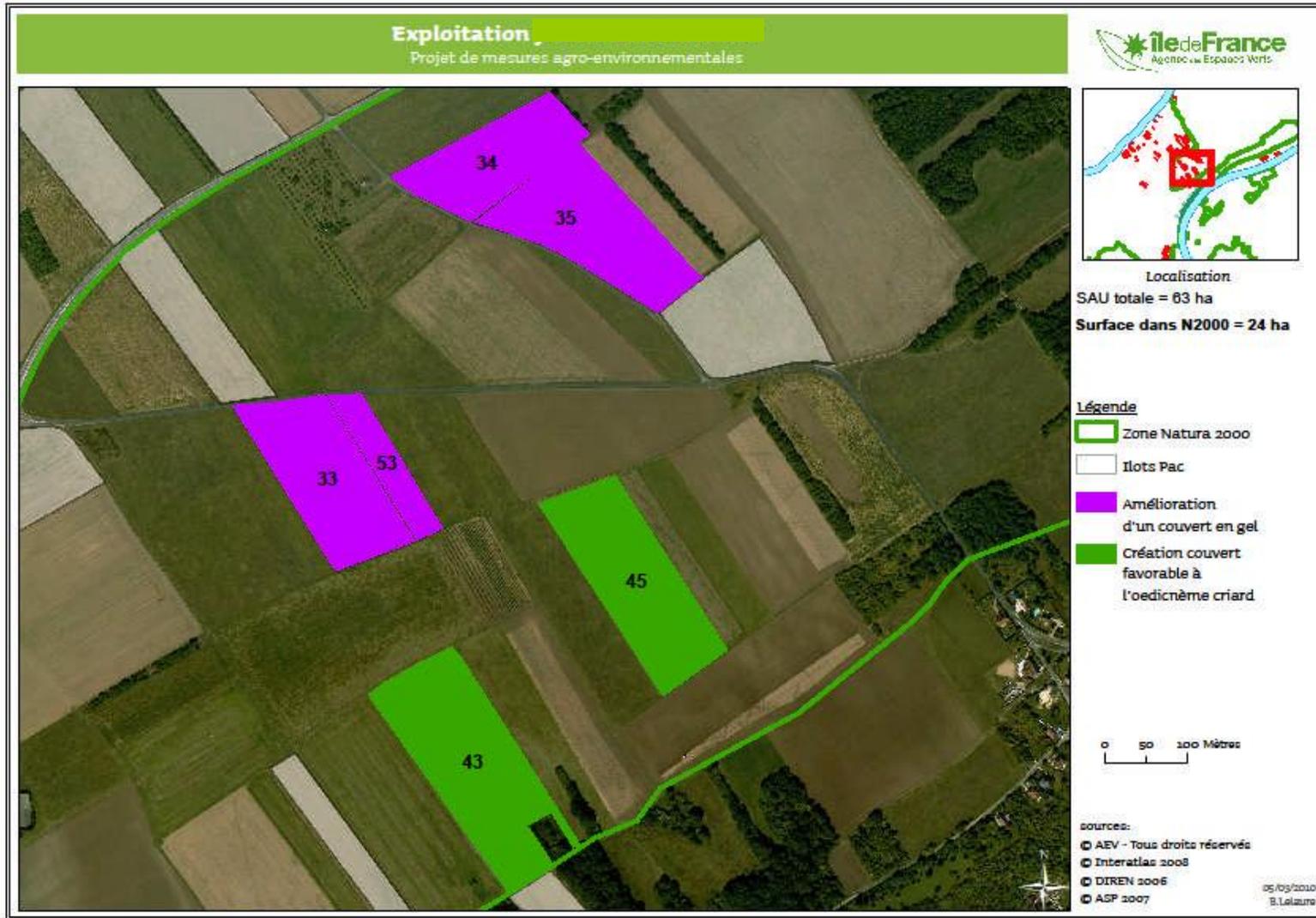


AVEN Grand Voyeux



Daniel Bernal

MAEt création de couvert favorable à l'œdénisme criard



Exemple de MAEt pastoralisme

Objectif: maintenir les milieux ouverts avec une végétation rase

- Plan de gestion pastorale (charge de pâturage limitée 0,3 – 0,85 UGB/ha/an),
- 60 brebis actuellement,
- les zones de nidification de l'Œdicnème criard sont repérées



Projet de MAEt pastoralisme à Moisson



Objectifs:

- Maintenir les milieux ouverts et les espèces associées
- Diminuer les coûts de gestion
- Pérenniser les travaux de restauration
- Installer un berger

Les autres contrats N2000

Milieux concernés	Nom de la mesure	Code mesure DOCOB	Axe PDRH	Code mesure PDRH	Priorité	Type de contrat	Plafonds de l'aide	Budget prévisionnel pour 5 ans
Tous milieux	Prise en charge de certains surcoûts visant à limiter l'impact de la fréquentation dans les zones sensibles	Freq.1	227 323 B	F22709 A32325P	2	Contrat forestier ou ni-agricole ni forestier	100 € HT/ml routes et pistes empierrées 30€ HT/ml pistes non empierrées ; 3 000 € HT ouvrage de franchissement	Non évalué
	Travaux de mise en défens, de fermeture ou d'aménagements des accès à des zones de reproduction des oiseaux	Freq.2	227 323 B	A 32324P F22710	3	Contrat forestier ou ni-agricole ni forestier	10 000 € HT par aménagement	Non évalué
	Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact	Freq.3	227 323 B	A 32326P F22714	2	Contrat forestier ou ni-agricole ni forestier	2000€ HT/panneau	Non évalué
Milieux forestiers	Création ou rétablissement de clairières ou de landes	Forêt.1	227	F22701	2	Contrat forestier	1000 € HT/clairière 500€ HT/clairière pour l'entretien	15 000 € HT
	Développement de bois sénescents	Forêt.2	227	F22712	1	Contrat forestier	2000 €/ha	100 000 € HT
Milieux humides	Entretien ou restauration de la végétation des berges de la Seine et des plans d'eau	ZH.1	323 B	A32311P A32311R	2	Contrat ni agricole ni forestier	Pas de plafond	Non évalué
	Restauration et aménagements des bras de Seine et des plans d'eau	ZH.2	323 B	A32315P	2	Contrat ni agricole ni forestier	Pas de plafond	Non évalué
	Dévégétalisation et scarification d'îlots ou de placettes	ZH.3	323 B	A32318P	1	Contrat ni agricole ni forestier	Pas de plafond	Non évalué
	Mise en place de radeaux à sternes	ZH.4	323 B	A32323P	1	Contrat ni agricole ni forestier	Pas de plafond	20 000€ HT
Milieux ouverts	Restauration et entretien de milieux ouverts	MO.1	323 B	A32301P A32305R A32304R	1	Contrat ni agricole ni forestier	Pas de plafond	200 000€ HT
	Équipement et gestion pastorale d'un milieu ouvert dans le cadre d'un projet de génie écologique	MO.2	323 B	A32303P A32303R	3	Contrat ni agricole ni forestier	Pas de plafond	35 000€ HT
	Réhabilitation et/ou entretien de haies et autres éléments fixes du paysage	MO.3	323 B	A32306P A32306R	2	Contrat ni agricole ni forestier	Pas de plafond	2 000 € HT 8 000€ HT
	Griffage de surface ou décapage léger pour le maintien de sols peu végétalisés en milieu sec	MO.4	323 B	A 32308P	2	Contrat ni agricole ni forestier	Pas de plafond	20 000 € HT

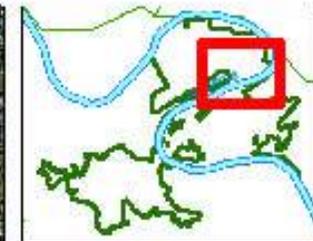
Exemples de restaurations de milieux



Contractualisation future à Moisson

Contrat Natura 2000 - BPAL de Moisson-Mousseau

Plan de localisation des actions rémunérées



Localisation dans la ZPS

Légende

- Id_1: Radeau à Stemes
- ▭ Périmètre Natura 2000
- ▭ Limites de la Base de loisirs



Autres démarches volontaires



Création d'une frayère – vasière sur l'étang des Bastilles

- reproduction des poissons,
- Habitat intéressant pour l'avifaune (roselières?) en nourrissage ou nification?

Ensemencement de prairies à Flicourt

- Choix des espèces (CBNBP),
- Habitat intéressant pour l'avifaune (nourrissage, regroupement) et la structuration des sols.



La Charte Natura 2000

- C'est l'autre outil pour atteindre les objectifs de bon état de conservation
 - « *Règlement intérieur de la zone Natura 2000* »
- Complémentaire des contrats Natura 2000
- Engagements en fonction du type de milieu et des activités
 - *À la parcelle cadastrale*
 - *Engagement moral*
- La plupart des mesures sont des actions de gestion courante et peu contraignantes
 - *Contraintes limitées*



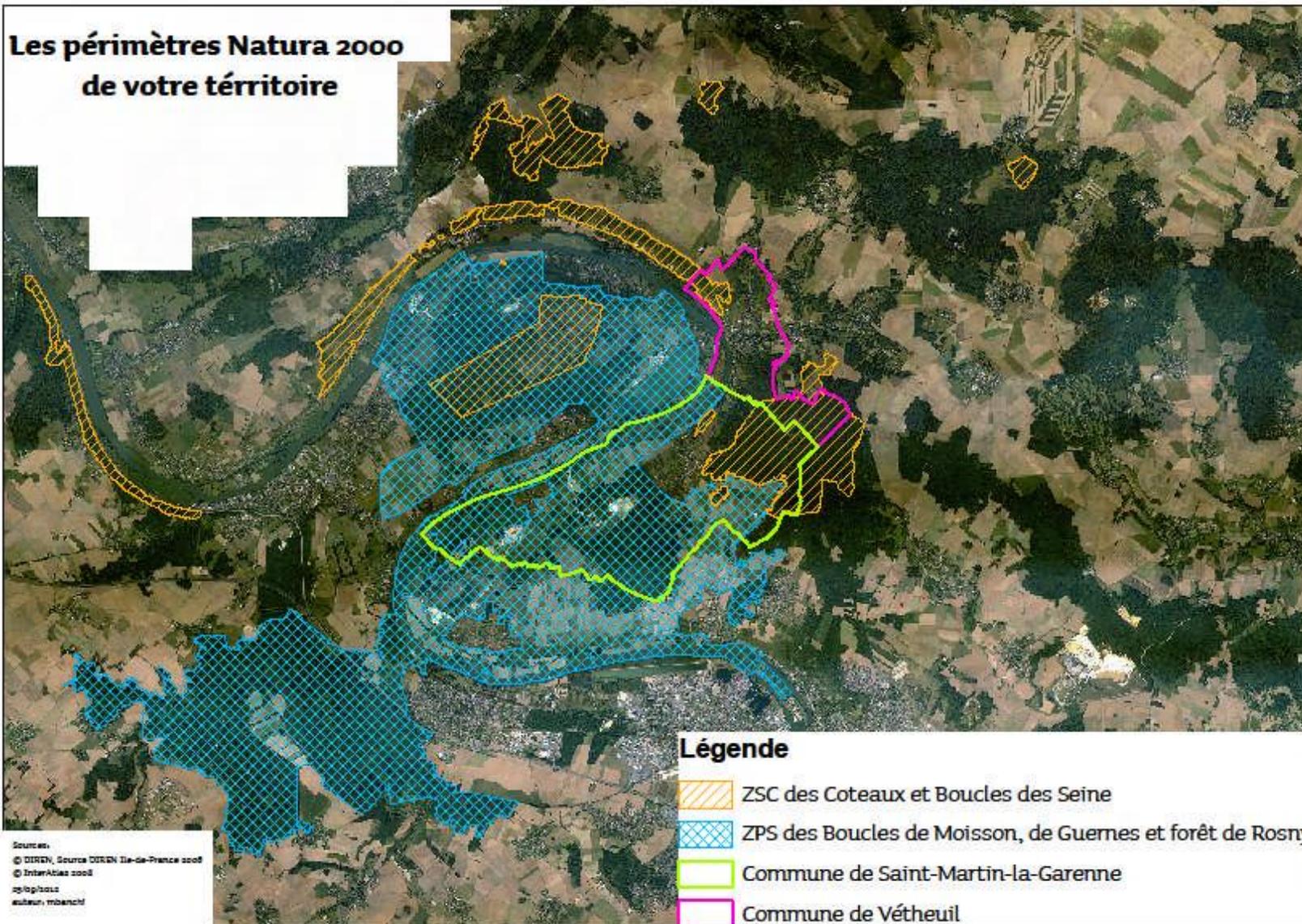
La Charte Natura 2000

- Qui peut signer?
 - *Propriétaires et mandataires*
- Quels avantages?
 - *Exonération de la TFNB sur les parcelles cadastrales engagées*
 - *Exonération des $\frac{3}{4}$ des droits de mutation (donations, successions)*
 - *Reconnaissance d'un engagement en faveur des milieux et des espèces.*



Les Chartes Natura 2000 du territoire

Les périmètres Natura 2000
de votre territoire



Sources:
© DIREN, Source DIREN Ile-de-France 2008
© InterAtlas 2008
2010/2012
aubeur, moenchl

Les Chartes Natura 2000 du territoire

**ZPS des Boucles de Moisson,
de Guernes et forêt de Rosny**

**ZSC des Coteaux et boucles
de la Seine**

Charte par milieux

Maintien des haies, talus, jachères

Maintien des milieux ouverts

Maintien des milieux boisés

Espèces invasives

Engagements:

- Généraux
- Milieux forestiers,
- Milieux ouverts,
- Milieux humides,
- Zones agricoles
- Carrières
- Activités de loisirs.

Engagements:

- Généraux
- Milieux forestiers,
- Milieux ouverts,
- Milieux humides,
- Cultures

Information de
la présence de
certaines
espèces

- Hydrologie
- Dépôts
- Travail du sol

Le régime d'évaluation des incidences

Les grands principes

- Évaluation **proportionnée** aux enjeux du site et à l'envergure de l'activité, mais qui doit examiner l'ensemble des aspects de cette activité ;
- Évaluation de l'incidence de l'activité au regard des objectifs de conservation des sites Natura 2000 désignés ou transmis à la Commission européenne (pSIC ou SIC) ;
- Évaluation ciblée sur les Habitats et Espèces d'Intérêt Communautaires présents dans les sites.
 - Cas de dispense : contrats et certaines chartes Natura 2000.

L'évaluation des incidences est de la responsabilité du pétitionnaire, elle est à sa charge.

Le régime d'évaluation des incidences

Les grands principes

Un projet portant atteinte à l'intégrité d'un site N2000 ne peut alors être autorisé que sous trois conditions :

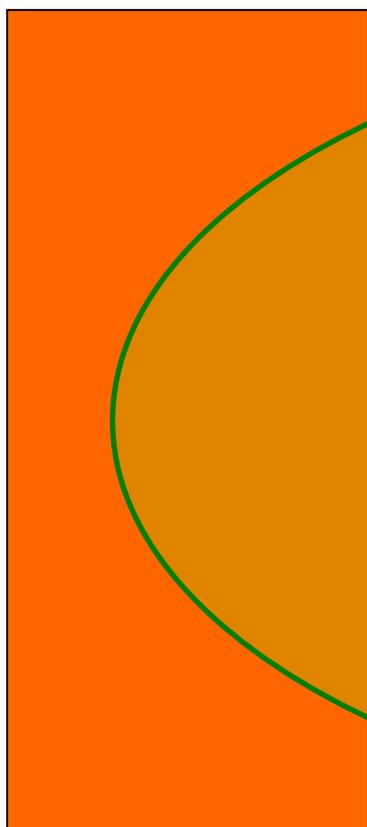
- absence de solutions alternatives,
- et/ou raisons impératives d'intérêt public majeur,
- mesures compensatoires pour préserver la cohérence globale du réseau Natura 2000 (attention au vocabulaire).

La Commission européenne doit alors en être informée (dossier préparé par le préfet et transmis par le MEEDDM).

Le régime d'évaluation des incidences

Les grands principes

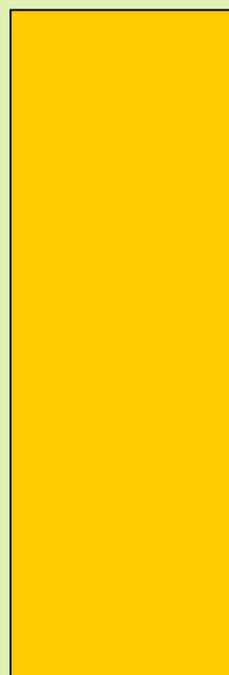
Liste Nationale



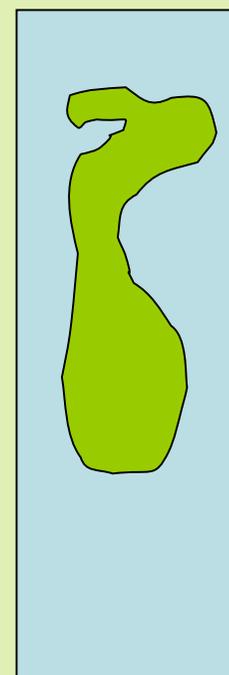
S'adossent à une réglementation existante

Site Natura 2000

Liste locale 1



Liste locale 2



Régime propre

Le régime d'évaluation des incidences

Les nouveautés de la Liste locale 2

- Création de voies forestières et places de dépôts
- Premier boisement > 1500m²
- Retournement de prairie permanente ou temporaire de plus de 5 ans et landes
- Arrachage de haies
- Aménagement d'un parc d'attraction ou aire de jeux < 2ha
- Création de chemin ou sentier

Toutes les listes sont sur le site Internet

Communication : le site Internet

The screenshot shows the homepage of the Natura 2000 website for the Boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny site. The page features a large background image of a river winding through a green landscape. In the top left corner, there is a blue circle with the text 'Natura 2000'. The top right corner has a search bar with the text 'Chercher dans ce site :'. Below the search bar, there are three navigation buttons: 'Qu'est-ce que Natura 2000?', 'Découvrez le site', and 'Agir pour la biodiversité'. The main content area is divided into two columns. The left column has a green header 'Bienvenue !' and a white box with the text 'Bienvenue sur le site internet du site Natura 2000 "Boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny"'. Below this is a green header 'Besoin d'un document ?' and a white box with the text 'A télécharger :'. The right column has a green header 'Accueil' and a white box with the text 'Chenilles urticantes dans la Boucle de Moisson 16/07/2012'. Below this is another white box with the text 'L'île de Saint Martin-la-Garenne est enfin entièrement dans le périmètre Natura 2000! 04/05/2012'. At the bottom of the right column, there is a white box with the text 'Premier cas d'hivernage de l'Oedicnème criard 02/05/2012'.

[http:// boucledemoisson.n2000.fr](http://boucledemoisson.n2000.fr)

N'hésitez pas à faire des liens!

Communication : le site Internet

Quelques statistiques (données au 26/09/2012)

- Nombre de visiteurs: 414
- 1254 pages vues (Fr, En, Ja)

Ce n'est que le début!

La vie du site

- Les actualités avec publication de brèves
- Un espace de commentaires
 - > Remarque sur la signalisation
- Une plateforme de téléchargement

A noter: « Le coin des Ornithos » sur le site de la BPAL, très bonne initiative complémentaire!

<http://www.sportimum.net/base-bouclesdeseine>

Communication : les animations 2012



Poursuite animation 2012/2013

- Des nouveaux contrats,
- Signature des première Chartes
- Poursuite de la contractualisation MAEt
- Bilan sur les suivis de population réalisés
- Mise à jour du Site Internet,
- Animation de journées de découverte
 - Journée ZH (Ramsar), Animations diverses
- Suivi des projets dans la ZPS
 - Ecoquartier fluvial Mantes, Stade d'eau vives Guernes,

Merci

Marco BANCHI

Agence des espaces verts d'Ile de France

mbanchi@aev-iledefrance.fr

01.72.69.51.09